

Avis aux plaisanciers

Feux d'artifice 31 juillet 2025

- Fermeture du Port, station essence et rampe de mise à l'eau des embarcations
- Interdictions de parcage et d'accès secteurs lac
- Fermeture Rade du Bouveret



Fermeture du port et du plan d'eau

- Le feu d'artifice sera tiré à 22h30.
- L'accès au port par voie fluviale sera interdit (entrée/sortie).
- L'interdiction du plan d'eau sera en vigueur de ~21h30 (une heure avant le feu d'artifice) jusqu'à minuit environ (une heure après la fin du feu d'artifice).
- L'approche et l'accostage à la barge de lancement des feux pyrotechniques sont strictement interdits.
- Nous vous prions de vous conformer et de vous soumettre aux indications des organes de sécurité Lac : Sauveteurs / Police / Service du feu / Garde port.
- La station essence sera fermée du 31 juillet à 18h00 au 1^{er} août à 8h00.
- La rampe d'accès et la grue pour la mise à l'eau des embarcations seront fermées toute la journée du 31 juillet
- En cas de problème de sécurité : Police 117 / Feu 118.



Important : Les routes du Tonkin et du Lac seront fermées le 31 juillet toute la journée.

Aucun véhicule ne sera autorisé à accéder au secteur Gare et Swiss vapeur parc du Bouveret.

Le parking sera également interdit aux secteurs : Gare, Tonkin, Swiss vapeur parc et Pisciculture.

Nous vous remercions par avance d'anticiper et de prendre toutes les mesures adéquates pour accéder préalablement à vos bateaux et garer vos véhicules aux parkings autorisés.

Nous vous remercions de votre compréhension et du respect des consignes décrites ci-dessus.